PCF Parti communiste français — MEMBRE DU FRONT DE GAUCHE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE (N°2)

PROPOSITIONS DU FRONT DE GAUCHE

1. INTRODUCTION

Les réformes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) depuis une quinzaine d'années, et de façon accélérée sous la présidence de N.Sarkozy, n'ont pas seulement produit une crise sociale (avec dévalorisation des métiers de l'ESR, précarisation et extrême difficulté pour entrer dans la profession, incertitudes sur l'avenir d'institutions dont beaucoup sont fragilisées), elles entravent aussi la production scientifique en général, sa qualité intrinsèque, sa capacité à faire avancer les connaissances tant dans leurs finalités intellectuelles que dans leur application pratique. Le ministère a mis en place des critères qui sont ceux de la gestion et de l'expertise, niant de fait les finalités publiques des professions de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Pour le Front de Gauche, cette crise doit être traitée d'une manière globale qui suppose une véritable volonté politique. Ainsi, des mesures fortes et claires devront être prises dès le début de la nouvelle législature, et un travail d'inventaire et de reconstruction débouchant sur des mesures législatives sera immédiatement mis en chantier avec la consultation et la participation de tous les personnels concernés. L'objectif de ce document, qui fait suite à l'analyse critique de la politique sarkozyenne que nous avons publiée récemment, est de dégager quelques axes essentiels de notre analyse et de nos propositions en tenant évidemment compte du contexte de l'IDEX Paris-Saclay.

2. L'ESPRIT DE LISBONNE

Partout en Europe, la réponse apportée aux questions relatives à l'ESR a été l'esprit de Lisbonne, visant à construire « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». C'est une réponse fondamentalement erronée et destructrice, comme l'atteste sans appel la médiocrité des résultats obtenus, voire la régression, observée un peu partout et qui ne s'explique pas seulement par la situation de crise financière. La France (comme d'ailleurs l'Allemagne), disposait d'un ensemble d'établissements d'ESR assez bien réparti sur le territoire (situation reflétée au palmarès de l'Université de Shanghai par un classement très honorable dans les 500 premiers établissements, sinon dans les 100 premiers).

Comme dans d'autres domaines, par exemple le dispositif hospitalier, la tendance de la droite a été de casser cette relative homogénéité au profit d'un regroupement autour de quelques pôles dits d'excellence (dont les IDEX) censés rassembler chacun un potentiel de recherche sur-critique et de forte visibilité directement connecté à de grandes entreprises et largement piloté par des objectifs de court terme. La combinaison de la décroissance du financement récurrent au profit des dispositifs contractuels pilotés notamment par l'ANR, le recours massif à l'emploi précaire, la compétition exacerbée à tous les niveaux ont été les leviers essentiels pour forcer la communauté à subir ces évolutions. L'AERES, au lieu d'une évaluation par les pairs, a joué un rôle politique important pour redistribuer les cartes. La LRU est l'application de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) aux universités, avec logique de pénurie, de désengagement de l'Etat combinée à la mise en place d'une gestion managériale, de concurrence entre territoires, établissements, personnels, filières et disciplines. Même logique dans le domaine des formations, même tendance à une distribution inégalitaire de l'accès aux connaissances qui se manifeste à travers le fait de distribuer un minimum vital de la maternelle à l'université : c'est le socle commun en primaire, le tronc commun au lycée, l'objectif de 50% d'une classe d'âge à la licence et puis quelques-uns qui pourront aller plus loin. La formation d'une petite élite, puissante et socialement homogène, reste confiée pour l'essentiel aux Grandes Ecoles.

3. LA DÉMARCHE DU FRONT DE GAUCHE

Pour le Front de Gauche, il s'agit de consolider, voire de reconstruire, une recherche fondamentale en capacité de poursuivre dans des conditions appropriées de sérénité, de pérennité et de moyens humains et financiers, une démarche libre sur le front le plus large, en créant les conditions pour que chacun de ses acteurs puisse revenir pour l'essentiel à ses tâches fondamentales : chercher, animer, réaliser, publier, transmettre… au lieu d'un amoncellement de tâches bureaucratiques et chronophages. Il s'agit de renforcer le continuum qui va du fondamental à l'application, qui sera le support d'une production industrielle de haute qualité et de la mise en œuvre de procédés plus efficaces, plus « doux » et plus respectueux de l'environnement.

La diffusion de la connaissance le plus largement possible et au niveau le plus élevé possible est une nécessité pour des raisons évidentes : pour que chaque individu puisse avoir une contribution aux solutions à construire collectivement, être en mesure de prendre parti dans les grands choix, acquérir une qualification de haut niveau dans un contexte où le contenu intellectuel de chaque métier, fût-il le plus traditionnel, devient prépondérant. Outre un enseignement supérieur de masse, l'appropriation plus large de la démarche scientifique par les cadres et les ingénieurs est aussi un grand enjeu dans un pays marqué par le système dual de formation.

En cas de victoire de la gauche aux élections présidentielles, la gravité de la situation et les attentes de la collectivité imposent de prendre un ensemble de dispositions rompant clairement avec les orientations de la droite. nous ne sous-estimons nullement les transitions à mettre en œuvre, compte tenu de l'étendue et du caractère multiforme des dégâts et des implications financières résultant de la politique Sarkozy-Pécresse, qui concernent les grands organismes, les universités et le territoire, depuis le niveau régional jusqu'aux communautés d'agglomérations. Mais, quoi qu'il en soit, **la volonté politique doit être affirmée, et la concertation mise en œuvre pour régler graduellement ces questions.**

Principales propositions du Front de Gauche pour la recherche et l'enseignement supérieur

▷ **Abolition de la loi LRU** (Libertés et Responsabilités des Universités) et du Pacte pour la Recherche. Mise en chantier d'une nouvelle loi d'orientation fruit d'une élaboration collective.

▷ **Financement recherche :**

➪ Doublement du budget public de recherche sur la législature.

➪ Suppression du crédit d'impôt recherche.

➪ Réorientation des financements de la recherche pour permettre un financement stable et récurrent des laboratoires et des équipes à hauteur de 70 % au moins, les subventions « sur projet » qui sont celles principalement allouées aujourd'hui par l'ANR étant complémentaires.

➪ L'ANR sera transformée en FPSE (Fonds Public de Soutien aux Projets Emergents) et interviendra exclusivement sur les projets « blancs », émergents et non déjà pris en compte par ailleurs.

➪ Redistribution des crédits des LABEX et IDEX aux organismes statutaires (EPST, EPIC, Universités).

➪ A l'issue des six mois de bilan des dégâts dus aux politiques précédentes et des propositions de rattrapage, une loi de finances modificative sera votée.

▷ **Emploi :**

➪ Arrêt de la RGPP et réparation des dégâts qui auront résulté de son application. Il faudra mettre fin à la précarité ; l'emploi public d'Etat, stable et pérenne, doit être la règle et elle doit s'appliquer à toutes les catégories de personnels et à tous les métiers, sans séparation artificielle entre le « cœur » de métier, présumé intouchable et la « périphérie » (soutien ou support), considérée comme accessoire. Le principe général de la progression de la carrière sera rétabli, les primes au mérite seront abandonnées.

➪ Les personnels de la recherche publique verront leur indépendance intellectuelle assurée.

➪ Négociations immédiatement ouvertes avec les organisations syndicales représentatives sur le rétablissement des carrières, le rattrapage indiciaire, la revalorisation des salaires et des retraites, la titularisation, la transformation des CDD en CDI. Il faut rétablir la retraite à taux plein à 60 ans et prendre en compte les années d'études dans les annuités.

➪ Pour les enseignants-chercheurs, redéfinition des services annuels et de leur volume pour mener à bien enseignement, recherche et participation à la vie universitaire.

▷ **Evaluation**

➪ Evaluation des travaux des chercheurs par les pairs, sur la base de l'ensemble des travaux de recherche et publications. Elle sera le fait d'instances majoritairement élues avec garantie de la représentation des disciplines et de tout courant de pensée. Droit de recours effectif.

➪ Suppression de l'AERES.

➪ Suppression des « labellisations », outils de discrimination, comme les « initiatives d'excellence » (LABEX) et « laboratoires d'excellence » (IDEX).

▷ Grands organismes

Le CNRS et l'INSERM seront rétablis dans la diversité de leurs disciplines et leur vocation de pôles publics de recherche au service de toutes les sciences et dans leurs missions de prospective et d'évaluation. Leurs instances retrouveront la plénitude des missions d'orientation de la recherche fondamentale.

Rétablissement des instances démocratiques du CNRS, Comité national et Conseil Scientifique, qui assureront l'intérim avant le vote de la nouvelle loi d'orientation.

Un mandat d'étude sera donné au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), appuyé par ses instances régionales, pour étudier avec les instances du CNRS les coopérations à construire et reconstruire entre CNRS, Grands organismes publics de Recherche et Etablissements d'Enseignement supérieur. Un rapport contenant des mesures concrètes sera déposé à échéance de 2 ans.

▷ Formation :

➪ Egal accès au savoir pour tous les jeunes quels que soient leur lieu d'habitation, les revenus et le milieu socio-culturel de leur famille. Accueil des étudiants étrangers dans une vision non-marchande de contribution au développement et à la coopération entre les peuples. Elargir les possibilités d'accès aux formes les plus élaborées du savoir scientifique et permettre à tout étudiant d'aller au bout de ses possibilités, avec validation du parcours et des acquis.

➪ Effort budgétaire public porté à 12000 € / an / étudiant.

➪ L'habitat étudiant fera l'objet d'une Conférence permanente qui réunira les organisations étudiantes, les CROUS, etc. en vue de préparer un plan d'urgence de l'habitat étudiant. Des mesures immédiates seront prises pour établir des prix de location maximum, faire le bilan des immeubles du domaine public ou para-public et les mettre immédiatement à disposition. Des réquisitions d'immeubles non affectés ou livrés à la spéculation foncière seront exécutées. A échéance de deux ans, en liaison avec les services sociaux et de l'habitat, une loi d'orientation et de programmation de l'habitat étudiant sera mise en chantier et présentée à l'Assemblée nationale. Revalorisation des bourses avec relèvement de leur seuil d'obtention et doublement de leur nombre.

➪ Cohérence nationale des formations, valeur nationale des diplômes.

➪ Mise en chantier d'une carte européenne des formations supérieures avec bilan effectif de la mise en œuvre du système LMD, en supprimant, dès le début de mandat, toutes les mesures instituant des parcours ségrégatifs et en renforçant tous les aspects des choix effectifs, sans barrage a priori, en tenant compte des acquis.

➪ La Licence doit donner de plein droit accès au Master. La distinction Master recherche/Master professionnel doit être supprimée et les volumes horaires définis nationalement.

➪ Mise en chantier d'une refonte du système Universités-CPGE-Grandes Ecoles

➪ Convocation immédiate d'une conférence sur les formations technologiques et industrielles supérieures. Elle comprendra les Conseils d'IUT et d'Universités, les instances des Grandes Ecoles, le CNAM, les instances des CFA, les Confédérations syndicales, et plus généralement tous les intervenants légitimes à faire valoir des propositions avec une feuille de route visant à faire des formations technologiques et industrielles supérieures un secteur phare, à en finir avec les cloisonnements et la ségrégation sociale, à introduire partout la formation par et pour la recherche.

➪ Le CNESER sera chargé d'établir des critères nouveaux fondés sur l'implication des Etablissements dans des parcours de formation, une orientation des étudiants fondée sur le respect des souhaits individuels et des aptitudes en prenant en compte les acquis, le rapprochement des Etablissements d'enseignement supérieur des milieux populaires, l'implication des entreprises dans la mise à disposition de stages professionnels. Ces critères pourront le cas échéant donner lieu à des aides publiques nationales ou régionales, mais ils ont pour premier objectif de créer une démarche et de favoriser les échanges d'expérience.

▷ Doctorants : Convocation immédiate d'une Conférence du parcours doctoral à dessein de définir à échéance de deux ans (en coordination avec les associations de doctorants et en associant les organisations syndicales représentatives des enseignants-chercheurs et des étudiants) un nouveau statut du doctorant. Reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives. Bourses visant à favoriser l'insertion des Docteurs dans l'activité professionnelle hors enseignement supérieur et chercheurs.

A PROPOS DES PROPOSITIONS DU PS POUR L'ESR

Depuis ses premiers documents, le projet du PS ne replace pas vraiment la problématique de l'ESR dans le contexte d'un système à bout de souffle : le chômage devient du sous-emploi, la destruction avérée des ressources planétaires les retrouvailles avec un développement durable... Rien sur la stratégie de Lisbonne et le processus de Bologne, rien sur les évolutions récentes du capitalisme et le fait que la dynamique des connaissances et de son appropriation collective touche aux limites historiques du système. La critique de la politique de N. Sarkozy est essentiellement un relevé d'insuffisances et d'échecs sans véritable diagnostic politique.

D'où l'impression, dans ce domaine comme dans d'autres, de trop vouloir s'accommoder d'un système qu'on a envie de modifier juste à la marge au nom du pragmatisme et du réalisme. Il y a pourtant des points qui ont avancé : en particulier, F. Hollande a dit, le 5 mars à Nancy, que la LRU doit être « réformée » en gardant l'autonomie et en évoluant vers une gouvernance plus démocratique, pour être remplacée par une loi-cadre. Mais sur d'autres questions, le discours reste muet ou évasif. Il en est ainsi des traités jumeaux qui renforcent comme jamais le Pacte de Stabilité : si ces textes n'étaient pas dénoncés, le management entrepreneurial aurait de beaux jours devant lui. La pression de la soumission aux marchés financiers réduirait à néant la nécessité absolue de moyens publics pour l'ESR. Concernant les investissements d'avenir, les initiatives d'excellence, F. Hollande dit « on ne peut remettre en cause le travail considérable accompli par les équipes ni renier la parole de l'Etat ». Et d'évoquer essentiellement une meilleure répartition sur le territoire, donc sans doute des IDEX supplémentaires. L'ANR doit être «recentrée» vers les priorités nationales, les projets émergents et les projets interdisciplinaires. L'AERES doit devenir « moins complexe et moins opaque », le Crédit Impôt-Recherche « recentré » sur « les entreprises qui en font le meilleur usage ». Bref, une stratégie ponctuée de « recentrages » et de «remises à plat» qui n'est certainement pas à hauteur des attentes considérables, en terme de direction politique et de clarification, du milieu scientifique – lassé d'en prendre plein la figure depuis des années.
Mais le débat continue, maintenant et au-delà de l'élection présidentielle.

L'IDEX PARIS-SACLAY

Dans un premier 4-pages intitulé « ESR : un bilan 2007-2012 », nous avons donné les principales caractéristiques de cet IDEX qui représente un enjeu unique en France par sa taille, ses composantes et sa localisation. Cet Établissement Public de Coopération Scientifique (EPCS) est doté d'instances de gouvernance qui mettent fin à tout fonctionnement collégial et dans lesquelles l'Université et le CNRS ont ensemble un poids dérisoire devant leur importance effective. Le périmètre scientifique est celui de « l'excellence », avec concentration des moyens sur quelques priorités stratégiques orientées vers les seuls besoins d'innovation. L'UPSud se voit confier le niveau Licence, largement négligé, et délègue à la nouvelle instance ses responsabilités pour ce qui concerne les niveaux d'élite, Master et Doctorat, sur lesquels est mis l'accent principal.

Dans l'immédiat, même si la pression gouvernementale a abouti à la signature par la Fondation de coopération scientifique (FCS) d'une convention IDEX avec l'État, tout doit être mis en œuvre afin que l'Université Paris-Sud obtienne les conditions essentielles pour que le projet devienne compatible avec son avenir.

La question des IDEX devra faire l'objet d'un débat démocratique au sein du processus de reconstruction de l'ESR, car l'héritage de Sarkozy laissera beaucoup de problèmes complexes à régler. Il faudra, entre autres, veiller à utiliser et remettre sur de bons rails le travail considérable qui a été effectué par les équipes pour tenter de monter dans le train des EX. Notons enfin que, dans l'organisation en « Schools » proposée pour l'IDEX Paris-Saclay, la « School of Engineering » est un ensemble considérable regroupant la plupart des Grandes Ecoles partenaires et les formations d'ingénieurs de l'UPSud. Quel que soit finalement l'avenir du projet, le plateau de Saclay pourra soit être un lieu contribuant à pérenniser sinon aggraver le système dual de formation à la française - qui joue un rôle majeur dans la formation et la reproduction des élites, l'insuffisance de la diffusion de l'esprit et des méthodes de la recherche dans l'industrie, le détournement des cerveaux - soit être le site d'une véritable évolution.

JE M'ENGAGE DANS LA CAMPAGNE DU FRONT DE GAUCHE

Nom : _____

Prénom : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Ville : _____ Signature :

❑ Je rejoins le Parti communiste français

❑ Je suis intéressé-e à participer aux campagnes du Front de gauche

PCF Centre universitaire d'Orsay, laboratoires CNRS Gif, Centre d'études de Saclay
23, av. de Lattre de Tassigny Orsay / http://esr.pcf.fr / Contact : pcf.orsayfac@gmail.com